



24 janvier 2023

FORMATION « Bien être animal en élevage de volailles »

A Vaugneray (69)

Objectifs

- Comprendre les différents aspects du bien être animal
- Evaluer le bien être de ses animaux,
- Connaître la réglementation sur le bien être animal et l'appliquer sur sa ferme.
- Devenir Référent bien-être animal de son élevage

Organisé par :



Avec la participation de

Ismaël AADNAN
paysan éleveur de volailles
plein air et formateur
Bien être animal agréé

Le décret du 18 décembre 2020 prévoit une évolution des certaines pratiques en élevage dans le but d'améliorer le bien être des animaux, et **impose que tout responsable d'élevage désigne un "Référent bien être animal"**. Cette formation permet de se conformer à cette obligation.

Tout au long de la journée, les apports théoriques seront complétés de temps d'échanges et de retours d'expérience basés sur les situations des participant.e.s

Information et inscription

Formation à destination des éleveur.se.s de volailles

Durée de la formation : 1 journée

Pour tout renseignement et inscription, contacter Charlotte Penel,
ADDEAR du Rhône ; 06 01 38 91 45 ; agriculturepaysanne69@gmail.com

Tarif : Formation soutenue par VIVEA pour les agriculteurs éligibles

Non éligibles VIVEA, porteurs de projet : nous contacter svp !

